



COMMUNIQUÉ

Décisions du Comité du Morbihan de Tennis de Table concernant l'aide à la licenciation dans les clubs pour la saison 2021 - 2022

Comme indiqué dans le communiqué du mois d'avril, le comité directeur du Comité du Morbihan, réuni le 15 mai 2021 en visioconférence, a adopté les décisions visant à aider les clubs dans leurs prises de licences pour la saison 2021 – 2022.

Ces mesures viennent en complément de celles, déjà adoptées, portant sur le remboursement des compétitions non jouées. Elles sont attribuées par le seul Comité du Morbihan et sont indépendantes des aides qui seraient accordées par la Ligue de Bretagne et la Fédération.

Il est rappelé que, pour bénéficier de cette aide, les Clubs doivent « être à jour de règlement de toutes ses licences et des engagements sur les compétitions sur la saison 2020-2021 » conformément à la résolution prise lors de la réunion du Comité Directeur du 19 Avril 2021.

Nous n'oublions pas les 2 clubs qui ne se sont pas ré-affiliés cette saison et qui souhaiteraient le faire en 2021-2022. Nous étudierons avec eux leur situation respective.

Au niveau financier :

- ✓ Sur leur nombre de licenciés (au 13/05/2021), par catégorie, les clubs vont recevoir une aide de **50 % de la part comité** du montant de chaque licence. Cette aide leur sera versée avant le 30 juin prochain.

Chaque club pourra ainsi sans tarder en faire l'usage le mieux adapté afin de retrouver au plus vite un niveau de licenciation proche de ce qu'il était avant la crise sanitaire.

Soucieux de renforcer les nécessaires rapports de confiance qu'il s'efforce d'entretenir avec les clubs, le Comité s'est interdit d'enfermer ceux-ci dans un quelconque processus de relance prédéfini. A l'inverse il a préféré leur laisser la libre appréciation des dispositions à prendre pour provoquer un rebond des adhésions.

Cette aide à la licenciation pour la saison à venir représente la somme de 21 290 € qui, ajoutée aux remboursements des compétitions non faites, constitue un effort du Comité de plus de 36 000 €.

Cet effort n'est possible que grâce à l'aide gouvernementale du fond de solidarité, obtenue par le Comité du Morbihan.

Au niveau sportif :

- ✓ Le Comité envisage de faire un tour de Circuit Jeunes et un d'Open Jeunes les 12 et 26 juin prochains sur les secteurs de Vannes et Lorient, voire en Centre-Bretagne, si des salles sont disponibles. Bien évidemment ces compétitions seront gratuites.
- ✓ Le Comité est à la disposition des clubs pour organiser gratuitement, pendant les vacances, des regroupements entre clubs par secteurs, quels que soient les types de licences (loisirs, traditionnels), dans le respect des règles sanitaires.

**Pour le Comité du Morbihan,
Patrick PASCO
Président du Comité du Morbihan.**